

**CENTRE AUDIOVISUEL**  
**D'ETUDES JURIDIQUES DES UNIVERSITES DE PARIS**

**INFORMATIONS L1**

- 1/ Résultats des examens de la session de septembre 2011
  - 2/ Règlement des examens
  - 3/ Réinscriptions
  - 4/ Consultation des copies
  - 5/ Inscriptions pédagogiques
  - 6/ Délivrance du diplôme
- 

**1/ RESULTATS DES EXAMENS.**

**Le 13 octobre 2011**

**ATTENTION : Les étudiants de Licence 1 sont ADMIS en Licence 2**  
**lorsqu'ils obtiennent la moyenne arithmétique des sem. 1 et 2**

**Etudiants de Paris I**

- Vous rendre sur le site internet de l'Université de Paris I

- **Pour les étudiants des autres universités** les résultats sont affichés devant le secrétariat du Centre Audiovisuel.

**Un relevé de notes de la session de septembre 2011**  
**vous sera adressé sous 15 jours**

Aucun duplicata ne vous sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies. *Toutes réclamations concernant les résultats devront être faites avant le vendredi 4 novembre.*

**Pour les étudiants de Paris I**, seules les notes obtenues au cours de la session de septembre 2011 apparaîtront à l'écran.  
. Pour les notes validées antérieurement, reportez-vous à vos relevés de notes précédents.

## **2/REGLEMENT D'EXAMENS :**

voir le règlement sur notre site [www.e-cavej.org](http://www.e-cavej.org) (*tutorat-audio*)

**En résumé** – il y a 2 possibilités pour que l'étudiant soit déclaré admis.

1°) il est déclaré ADMIS pour le semestre 1 **et** pour le semestre 2 (moyenne compensée obtenue dans chaque semestre)

2°) il est déclaré ADMIS par compensation annuelle :

- s'il est déclaré ADMIS à l'un des 2 semestres et AJOURNE dans l'autre semestre
- **et** s'il a obtenu la moyenne générale compensée pour la totalité des 2 semestres

## **3/ REINSCRIPTIONS**

### **à Paris I pour 2011/2012**

**Attention :**

*Le code est identique pour les étudiants du CAVEJ et du CNED - 2312 .*

Les étudiants de Paris I ADMIS ou déclarés AJAC (accès étape) peuvent se réinscrire à partir du 26 octobre sur le site de Paris I (*réins-paris1.fr*).

Les étudiants AJAC doivent avoir sur leur certificat de scolarité les codes de L1 et L2 qui sont 2312 et 2322. Si ces deux codes ne sont pas portés sur votre certificat de scolarité, merci de le signaler lors de votre inscription pédagogique.

**Inscription en L1 :** Les étudiants doivent avoir le code 2312 sur leur certificat de scolarité (bien vérifier)

**ATTENTION :** Les étudiants **REDOUBLANTS en Licence 1** qui ont déjà eu trois inscriptions, et cela quelque soit le diplôme commencé, doivent au préalable faire une demande de dossier de dérogation. Déposer votre candidature en ligne sur le site du CAVEJ, *jusqu'au vendredi 18 novembre* (dernier délai). (*L'inscription ne sera pas ouverte sur le site de Paris I tant que cette formalité ne sera pas faite*).

### **Réinscription dans les autres universités pour 2011/2012.**

Pour se réinscrire, les étudiants des autres universités doivent voir avec le service des inscriptions administratives à partir du **lundi 24 octobre 2011**.

## **4/ CONSULTATION DES COPIES :**

### **DROIT CIVIL et DROIT CONSTITUTIONNEL**

Nous vous rappelons que la consultation des copies d'examen aura lieu le :

**lundi 17 octobre de 9H 45 à 11 H**

*( se présenter devant le secrétariat)*

**Les copies ne peuvent être consultées que par l'étudiant.**

**Aucune autre date ne sera proposée.**

**Si vous n'avez pu vous présenter à cette consultation, vous pourrez consulter vos copies lors des permanences des enseignants.**

## **5/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES**

Pour avoir connaissance des dates d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire en Licence 2, vous devez consulter notre site dès que vous serez en possession de votre certificat de scolarité 2011/2012. Ces dates seront sur notre site vers le **10 octobre 2011**.

***Les inscriptions commenceront le jeudi 20 octobre pour la Licence 1.***

Vous pourrez consulter le planning de travail qui sera sur notre site et assister aux conférences de méthode sans avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.

Les étudiants qui s'inscrivent directement par le CNED feront la demande des fiches pédagogiques dès qu'ils seront en possession de leur carte d'étudiant 2011/2012 et de l'autorisation d'inscription délivrée par le CNED afin de finaliser l'inscription au :

**[cavcned@univ-paris1.fr](mailto:cavcned@univ-paris1.fr)**

ou par courrier « secretariat de la licence 1 ,17 rue st Hippolyte 75013 Paris en joignant une enveloppe format A4, timbrée à 2,50 euros

Le secrétariat de Licence 1

